

Demande d'inscription sur la liste électorale (*pièces à fournir*)

Justificatifs d'Identité acceptés

- Carte nationale d'identité en cours de validité (ou périmée depuis moins de 5ans)
- Passeport en cours de validité (ou périmé depuis moins de 5ans)

Justificatifs de domicile acceptés (selon votre situation)

Dans le cadre d'une demande d'inscription sur les listes électorale, vos documents doivent être **datés de moins de 3 mois**. Ces documents doivent mentionner le **Nom et Prénom**

Vous avez un justificatif de domicile à votre nom

Un seul justificatif de domicile est nécessaire parmi ceux ci-dessous :

- **Avis d'impôt** : revenu – taxe habitation
- **Attestation** : Assurance habitation – électricité – eaux – gaz
- **Quittance de Loyer** : bailleur social – agence
- **Facture** : électricité - gaz - eaux – internet - téléphone fixe (pas de mobile)

Vous habitez chez un proche (parent, ami...)

Il faut présenter les 4 documents suivants :

- **Copie** de la pièce d'identité de la personne qui vous héberge
- Certificat d'hébergement
- Justificatif de domicile de la personne qui vous héberge
- Un justificatif de domicile officiel à votre nom (sécurité sociale, banque, mutuelle etc...) **OU** livret de famille si l'hébergeur est votre père ou votre mère (uniquement pour les enfants de moins de 26ans)

Vous êtes sans domicile stable ou fixe (SDF)

Vous pouvez, sous certaines conditions, élire domicile auprès d'une des structures suivantes :

- Un centre communal (ou intercommunal) d'action sociale (CCAS ou CIAS)
- Un organisme agréé par le préfet. Il peut s'agir par exemple d'organismes humanitaires menant des actions contre l'exclusion ou pour l'accès aux soins (ATD quart monde, Secours catholique...). Votre mairie peut vous indiquer la liste de ces structures agréées